

A L'ATTENTION DES HABITANTS DU TERRITOIRE ARLYSÈRE

LE CONTEXTE

Le 16 mars 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et les déplacements. Un dispositif de confinement est mis en place sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars à 12h00, pour quinze jours minimum. L'Agglomération Arlysère a mis en place des mesures pour assurer la continuité du service public dans le respect des dispositions de confinement et de protection de la population et de ses employés. Une cellule de crise a été mise en place.

Ci-dessous le détail par thématique :

L'ACCUEIL A L'ARPÈGE

L'ACCUEIL PHYSIQUE

- Fermé au public jusqu'à nouvel ordre

MOYENS DE CONTACT MIS EN PLACE :

→ **Par voie postale ou dépôt dans la boîte-aux-lettres extérieure (côté square Soutiras)**

L'Arpège

2 avenue des Chasseurs Alpains

B.P. 20109

73207 ALBERTVILLE CEDEX

→ **Par mail :**

contact@arlysere.fr

→ **Par téléphone et fax :**

Tel. 04 79 10 48 48 - Fax. 04 79 10 01 81

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 avec fermeture à 16h00 les vendredis.

L'EAU & L'ASSAINISSEMENT

L'ACCUEIL PHYSIQUE

- Fermé au public jusqu'à nouvel ordre

MOYENS DE CONTACT MIS EN PLACE :

→ **Par téléphone au 04 79 37 14 34 du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00.**

→ **Par mail :** eau.assainissement@arlysere.fr.

→ **Par le web sur le site :** www.arlysere.fr

Rubrique Eau & Assainissement > Formulaire de contact

COLLECTE DES DÉCHETS ET DÉCHÈTERIES

COLLECTE DES DÉCHETS

- SERVICE MAINTENU AVEC AMÉNAGEMENT HORAIRES

Sur les communes du territoire Arlysère

→ Il est demandé aux particuliers de ne pas retirer leurs contenants tant que la collecte n'est pas passé car les circuits sont modifiés. La collecte commence à 5h du matin au lieu de 6h.

Contact : 04 79 10 48 48

DÉCHÈTERIES

- TOUTES LES DÉCHÈTERIES SONT FERMÉES

ÉQUIPEMENTS TRANSFÉRÉS

ECOLE MUSIQUE & DANSE, ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES-CENTRE DE REMISE EN FORME, MÉDIATHÈQUES, HALLE OLYMPIQUE ET TREMLIN 92

- Fermés au public jusqu'à nouvel ordre

MOYENS DE CONTACT MIS EN PLACE :

→ **Par mail :** uniquement pour des urgences et sur les mails de contacts habituels des structures.

→ **Pour les Médiathèques :** les usagers sont invités à garder les documents empruntés jusqu'à la réouverture des accueils. Les pénalités de retard ne seront pas appliqués.

HABITAT

- En accueil téléphonique uniquement

Contacts:

Tél : 04 79 10 98 21. Un transfert d'appel est mis en place pour répondre aux usagers.

Mail : emilie.brun@arlysere.fr ou le formulaire de contact sur le site www.arlysere.fr

Le service HABITAT assurera le lien avec l'ASDER et SOLIHA

SERVICES A LA PERSONNE

SERVICE PETITE ENFANCE

- Accueil collectif : FERMETURE TOTALE avec maintien d'un service minimum à Albertville 7/7 pour les professionnels prioritaires.

Le I. de l'article 4 de l'arrêté du 14 mars, révisé le 15 mars

Sur les secteurs suivants

→ **La Haute Combe de Savoie :** fermeture du Bébébus et de la crèche de Frontenex

→ **Le Beaufortain :** fermeture de la crèche de Beaufort et de Hauteluce

→ **Le Val d'Arly :** fermeture de la crèche de Crest-Voland et de Flumet

→ **Ugine :** Fermeture de Chantecler

A noter : en cas de besoin sur ces secteurs là, merci de contacter le Guichet Unique au 04 79 10 73 73

- Assistants Maternels: accueils maintenus à domicile

→ Ateliers d'éveils suspendus jusqu'à nouvel ordre.

- Relais Petite Enfance :

Sur les secteurs suivants

→ **Beaufortain, Val d'Arly, Albertville, Frontenex et Ugine :** Fermés avec maintien d'un service minimum d'accueil téléphonique et courriel

A noter : en cas de besoin sur ces secteurs là, merci de contacter le Guichet Unique au 04 79 10 73 73 ou par mail : petit.enfance@arlysere.fr

ENFANCE-JEUNESSE

- Fermeture des centres loisirs enfants et ados des secteurs de la Haute-Combe de Savoie et Basse-Tarentaise
- SERVICE PERISCOLAIRE sur la H^{aute}-Combe de Savoie et B^{asse}-Tarentaise fermés, avec maintien d'un service minimum à destination des personnels prioritaires

SECTEUR HCS - Ecole de Saint Vital - accueil du scolaire et périscolaire en service minimum

→ les communes regroupées sont : Saint-Vital, Montailleur, Cléry, Verrens-Arvey, Tournon, Frontenex, Grésy-sur-Isère

SECTEUR BT - Ecole de Ste Hélène et N Dame des Millières en alternance hebdomadaire accueil du scolaire et périscolaire en service minimum

→ les communes regroupées sont : Ste Hélène, N Dame des Millières, Monthion et Bonvillard.

Pour les mercredis et weekend - accueil en service minimum pour les enfants des personnels prioritaires

→ Lieu : Centre de Loisirs de Verrens Arvey pour les enfants de la HCS et BT.

SERVICE PERSONNES AGÉES

- Mise en place d'une cellule de crise en lien avec l'ARS.

ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER :

→ Établissement fermé.

ESAD :

→ Service fermé.

RESIDENCES AUTONOMIE d'Albertville, Frontenex et Ugine :

→ suppression des animations collectives, Interdiction de rentrer dans l'enceinte du bâtiment avec organisation d'un système de portage des courses aux résidents par la famille.

EHPAD de Frontenex, La Bâthie et Ugine :

→ Établissements fermés aux personnes extérieures. Le plan bleu est activé dans chacun des EHPAD.

SSIAD (Service Soins Infirmiers à Domicile):

→ Tournées assurées auprès des personnes isolées et fragiles en grande dépendance. Les infirmières sont présentes en roulement.

SAAD (Service Aides à Domicile) :

→ Maintien uniquement des interventions auprès des Personnes Agées isolées, fragiles, en grande dépendance.

Service animation :

→ Service fermé.

STATION SERVICE VAL D'ARLY

- STATION OUVERTE ET RAVITAILLÉE

TRANSPORTS - LA MOBILITÉ

Transports scolaires

→ Service suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Lignes urbaines

→ Maintien de lignes urbaines (de 1 à 9 +21) en rythme scolaire et maintien des lignes non urbaines A2, A3 et A4 (Val d'Arly).

Point info Bus

→ Accueil physique fermé. Plus de location VAE possible.

Contact : Tél 06 27 61 95 96 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h45 et www.tra-mobilite.com

URBANISME

- SERVICE RÉDUIT



Contact : *Plus d'appel téléphonique*

Pour les demandes urgentes utiliser le mail : urbanisme@arlysere.fr ou le formulaire de contact disponible sur le site www.arlysere.fr.

AÉRODROME

- UTILISATION SOUS CONDITION COVID-19



Rappel des restrictions de déplacement dans le cadre des mesures de confinement

→ **Interdiction de se déplacer hors de son domicile à l'exception de motifs indiqués par décret* et ce, jusqu'à nouvel ordre. Toute personne utilisant un aéronef à titre privé ou tout passager doit pouvoir justifier de son déplacement avec une attestation de déplacement dérogatoire*.**

En cas de non-respect de ces règles, les exploitants des aérodromes feront appel aux forces de l'ordre, ajoutée d'une amende de 135 €.

**Liste des déplacements autorisés et liens vers les attestations à remplir : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>*